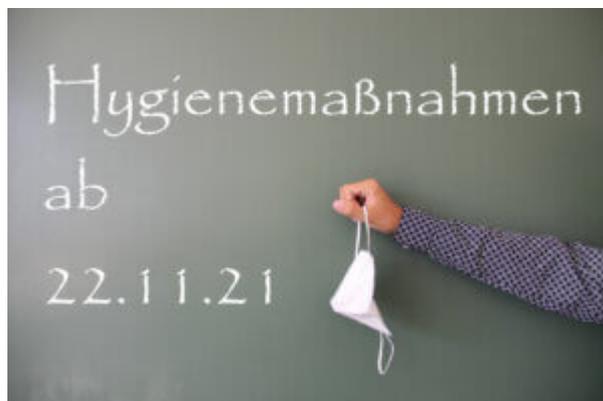


# Mesures sanitaires à partir du 22 novembre

Comme vous le savez, depuis la semaine dernière nous constatons au LFA l'augmentation des cas d'infection avec le corona-virus. Le ministère sarrois a décrété de nouvelles mesures valables à partir de lundi 22 novembre :



- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des bâtiments pour tous les élèves et les personnels. Nous recommandons aussi le port du masque à l'extérieur, quand la distanciation ne peut être respectée. Seules les personnes disposant d'une attestation médicale sont dispensées du port du masque.
- Lors des rendez-vous aux lycées, les visiteurs doivent obligatoirement montrer un pass sanitaire (3G-Regel).
- Des intervenants extérieurs doivent respecter la règle des 2G (vacciné ou guéri : un test négatif n'est pas suffisant).
- Quand un élève est testé positif par un test PCR, elle/il n'aura pas le droit de venir au lycée pendant 10 jours. Pour retourner au lycée, un test PCR doit être réalisé. Les frères et soeurs scolarisés au LFA ou à l'EFSD devront aussi rester à la maison pendant 10 jours. Au retour nous recommandons que l'élève réalise aussi un test PCR.

Actuellement, la classe est fermée pendant 10 jours à partir de deux cas positifs confirmés par un test PCR. Les professeurs poursuivent les enseignements à distance sur OSS.

L'enseignement à distance est obligatoire pour tous les élèves. Nous vous rappelons **la charte de l'enseignement à distance**.

Cordialement  
Votre direction